

**Date : 9 novembre 2020.**

**Concerne : Information protocole SERVICE **IMAGIMOT** (mise à jour 9 nov. 2020)  
COVID 19**

(à diffuser impérativement à l'ensemble des collègues de l'école)

*Chères et chers collègues*

*Vous êtes nombreux à témoigner de l'intérêt des ressources pédagogiques offertes par le service de prêt IMAGIMOT. Vous vous interrogez sur son fonctionnement pendant la période de « **confinement adapté** ».*

*Pour vous permettre de continuer à bénéficier du service, nous avons adopté les dispositions suivantes qui associent la prévention d'une possible propagation du virus par des ouvrages qui circulent, la protection des élèves et des personnels dont ceux du siège de l'OCCE06.*

***Sous réserve de nouvelles instructions de l'État** que nous devrions prendre en compte, le maintien de notre service IMAGIMOT au siège pour les adhérents/utilisateurs **reste possible** au prix d'un **protocole rigoureux** défini avec nos personnels (en pièce jointe).*

*Informez votre IEN de vos déplacements pour le retrait des ressources pédagogique au service Imagimot en qualité d'adhérent OCCE.*

*Le principe est celui du « **click and collect** » (retrait-dépôt sur rdv). La réservation vaut rendez-vous.*

*Vous viendrez au siège le jour de la date de fin d'emprunt.*

*Le respect des **dates prévues pour la restitution** des ouvrages est plus que jamais impératif.*

*Aucun retard ne nous est permis pour maintenir le dispositif malgré les contraintes connues.*

*La poursuite du fonctionnement du service IMAGIMOT repose sur la coopération de tous pour le respect de ce protocole actualisé et des recommandations communiquées après une très étroite concertation interne (prise en compte des instructions des ministères de l'Education et de la Culture).*

*Nous vous en remercions.*

**Merci de prendre connaissance du protocole joint à ce courrier. Le respect de ce protocole qui s'impose à nous conditionne la remise de vos réservations.**

*Coopérativement & solidairement*

*Robert CHERBETDJIAN, président de l'OCCE 06*

**NB : le service « Imagimot plus près » (livraison dans les écoles de communes conventionnées relève d'autres dispositions).**

**Copie : IEN des circonscriptions**

## Le protocole suivant est mis en œuvre à compter du 9 novembre 2020.

(à diffuser impérativement à l'ensemble des collègues de l'école)

### POUR IMAGIMOT au SIÈGE OCCE

(retrait et restitution au siège rue Canavèse à Nice).

Nous prenons en compte les règles permises aux centres documentaires.

L'emprunt des ouvrages Imagimot n'est possible que suivant le principe du « **click and collect** » (la réservation que vous avez faite vaut rendez-vous).

#### Votre accueil au siège

(Dépôt/retrait) est donc programmé pour le premier jour de réservation.

#### 1. Nous suivons un protocole précis pour votre accueil.

Empruntez l'escalier. Vous serez accueilli à l'entrée des locaux où vous ne pouvez entrer.

Masque, gel hydro-alcoolique et distance sont obligatoires.

Merci de patienter dans l'escalier ou à l'entrée de l'immeuble si d'autres collègues sont présents.

#### 2. Nous adoptons le principe d'une « quarantaine » (durée de deux jours à chaque étape, entre deux mises à disposition d'une série d'ouvrages).

2.1 Quand vous restituez des ouvrages : les rassembler dans l'école **48h avant de les rendre**, dans **un sac étiqueté** (bien lisible, grand format) portant votre nom, l'école, titre des séries, nombres d'ouvrages restitués, nombre d'ouvrages manquants.

Le sac remis à l'OCCE sera déposé dans une pièce dédiée.

La date prévue pour la restitution des ouvrages est impérative. Elle conditionne le maintien de l'agenda des réservations. **Aucun retard ne nous est permis.**

2.2 Quand l'OCCE vous remet des ouvrages, nous conseillons vivement de ne les **mettre à disposition des élèves que 48 H plus tard.**

**NB :** Pour des raisons sanitaires, la boîte aux lettres de retour IMAGIMOT est placée hors-service pendant le confinement.

### **Dans la classe**

3. Chaque enseignant met en œuvre le dernier **protocole diffusé par le ministère** concernant le matériel scolaire.

4. Nous recommandons que **les ouvrages restent dans la classe de chaque enseignant** utilisateur (pas d'ouvrage dans les familles, pas de prêt entre différentes classes).

5. La mise en œuvre d'un protocole concerté avec nos personnels requiert votre coopération. Ainsi à l'instar des services des bibliothèques de prêt, **le nettoyage de l'extérieur des livres** avec une lavette imprégnée d'un produit désinfectant de surface sera opportunément réalisé dans chaque classe lors de la première mise à disposition.

**Le respect du protocole qui s'impose à nous conditionne la remise de vos réservations.**

Coopérons dès maintenant !!